



# La Lettre du SYMADREM

SYNDICAT MIXTE INTERRÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT DES DIGUES DU DELTA DU RHÔNE ET DE LA MER

À l'instar de ses prédécesseurs, le budget 2019 poursuivra, par une gestion rigoureuse, les efforts de maîtrise de la section de fonctionnement. Ainsi nous pourrons, cette année encore, stabiliser le montant des contributions de nos membres.

Le compte administratif 2018 dégage un excédent positif de 530 573 € dont 207 000 € d'économies sur les frais financiers, économies obtenues grâce à des produits bien adaptés à nos besoins et à des taux particulièrement bas. En 2019, le financement du besoin de trésorerie du budget sera assuré par des emprunts relais dont le montant est estimé à 22,5 M€, ainsi que par une ligne de trésorerie de 5 M€ obtenue auprès de la Caisse d'Épargne. De même l'avance de 30% attribuée par l'État au démarrage des travaux de l'opération « construction d'une digue à l'ouest de la voie ferrée entre Tarascon et Arles » contribuera au financement de notre trésorerie.

Nous limiterons ainsi le montant total de l'encours de la dette, et par voie de conséquence, abaisserons la contribution moyenne par habitant à 6,77 € contre 6,97 € en 2018.

Le budget 2019 va nous permettre de solder les engagements du premier CPIER Plan Rhône à 136,5 M€ - soit un taux de réalisation de 98 % - et de poursuivre les projets prévus au CPIER 2015 - 2020, dont le taux d'engagement au 31 décembre 2018 était de 38 %.

Toutefois, un bémol d'importance vient obscurcir notre avenir. En effet, le retrait du SYMADREM, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2020, envisagé d'une part par le Conseil Départemental du Gard et déjà décidé d'autre part par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, transférera les charges de fonctionnement sur les autres membres, notamment sur les structures intercommunales titulaires de la compétence GeMAPI.

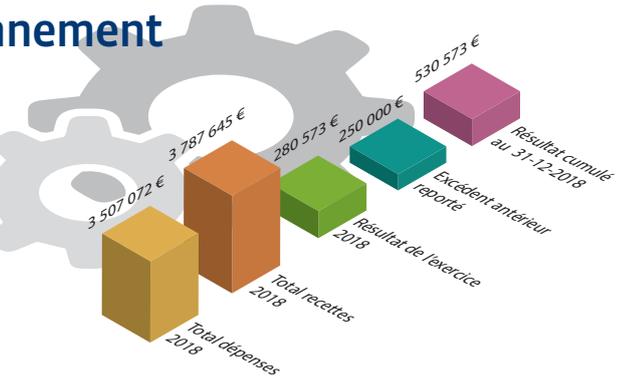
J'émet le vœu d'un maintien de leurs participations respectives aux dépenses d'investissement afin de terminer, d'ici 2025-2030 l'ensemble des opérations du Plan Rhône pour que notre delta puisse être totalement sécurisé.

Jean-Luc Masson  
Président du Symadrem

## BILAN 2018

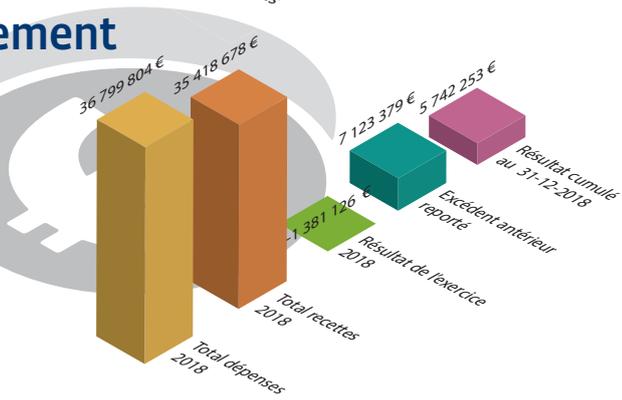
### Section de fonctionnement

La section de fonctionnement a été réalisée à hauteur de 85 % et laisse apparaître un excédent cumulé de 530 573 € dont 51 948 € correspondant à la participation du Conseil départemental du Gard pour les travaux situés en rive droite du Rhône, qui seront affectés en section d'investissement en 2019.



### Section d'investissement

La section d'investissement, réalisée à plus de 59%, soit un volume de 36,80 M€, fait apparaître un solde excédentaire de 5 742 253,00 € résultant du décalage temporel entre les prévisions et la réalisation des travaux, lié à la fois à la longueur des procédures réglementaires, aux délais nécessaires des acquisitions foncières, aux intempéries et à l'exécution des marchés.



### Récapitulatif du bilan 2018

**40 306 875 €**

Les dépenses réalisées toutes sections confondues, se montent à 40 306 875 € la section de fonctionnement représente uniquement **9% de ces dépenses**.



Investissement 91 %      Fonctionnement 9 %

**39 206 322 €**

Les recettes réalisées toutes sections confondues s'élèvent à 39 206 322 € la section de fonctionnement représente uniquement **10% de ces recettes**.



Investissement 90 %      Fonctionnement 10 %

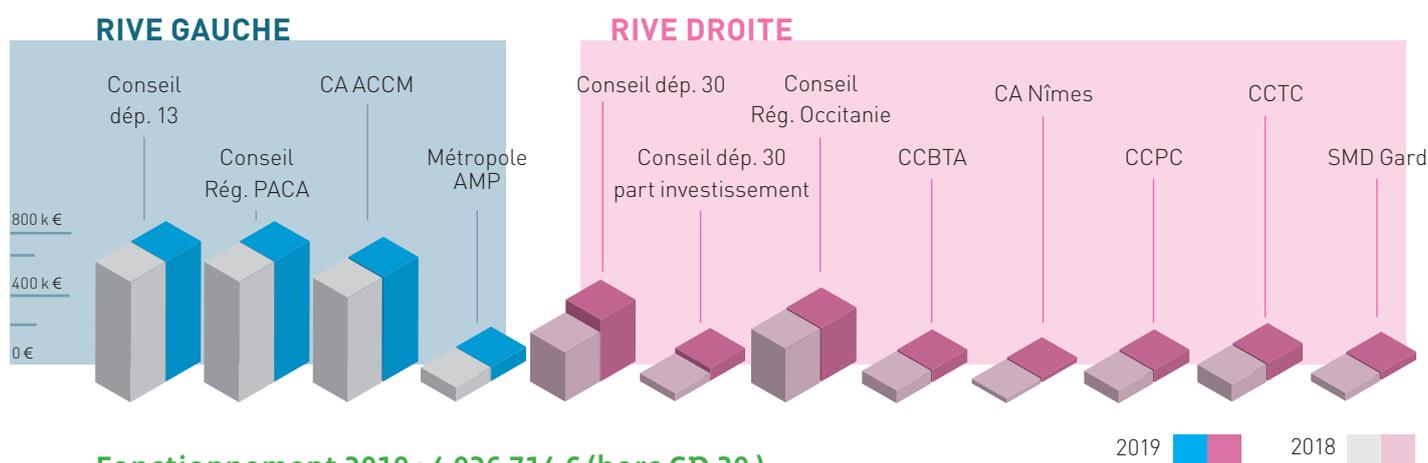
# FONCTIONNEMENT 2019

Le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 27 février 2019 a permis de communiquer aux élus membres du SYMADREM une information précise en matière d'orientation budgétaire et d'actions à engager pour l'année 2019, que ce soit au titre des investissements pour l'année à venir ou en termes de perspective à l'horizon 2030.

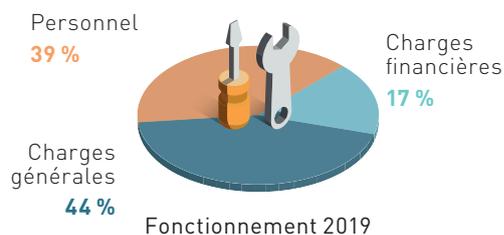


L'effort de gestion entrepris depuis quelques années sur la section de fonctionnement se concrétise aujourd'hui par un maintien des contributions des membres. La section de fonctionnement reste stable par rapport à 2018

## Participation des membres au fonctionnement



Fonctionnement 2019 : 4 026 714 € (hors CD 30)



## Les travaux d'entretien participent à la conservation de l'état de service des ouvrages.

En tant que propriétaire gestionnaire, nous nous sommes tenu d'entretenir nos ouvrages. Cet entretien est attribué à l'entreprise par un appel d'offre et la passation d'un marché à bon de commande **d'un montant annuel de commandes de 700 000 € TTC**. Ces travaux nécessitent l'utilisation d'engins de terrassement et de transport ou bien l'exécution des travaux dangereux. Certains travaux ne peuvent être réalisés qu'en atelier, notamment le débroussaillage mécanique des digues. Au total, plus de 200 km de digues sont fauchés et entretenus trois fois par an.



# INVESTISSEMENTS 2019

## Au titre du CPIER Plan Rhône 2007 – 2014

Le schéma de gestion des inondations du Rhône aval établi par l'État sur la base du pré-schéma sud validé en 2006, intègre l'ensemble des actions du volet inondations du plan Rhône dans sa partie aval. Le SYMADREM a été impliqué à hauteur de 90 % dans la réalisation de ces actions de prévention.

Le volet inondation du pré-schéma sud, d'un montant de 182 M €, dont 160 M€ au bénéfice du SYMADREM pour un total d'opérations engagées sur ce CPIER de 139,5 M € dont 128,5 M € réglés aux entreprises, bureaux d'études et aux expropriés.

Les dernières opérations en cours, qui concernent le renforcement des digues entre Beaucaire et Fourques, entre la Montagnette à Tarascon, et au sud d'Arles entre les lieux-dits Prends-té-Garde et Grand Mollégès, ainsi que leur suivi environnemental et leurs mesures compensatoires, seront terminés et soldés en 2019 pour un total final de 136,5 M€ de réalisation.

## Au titre du CPIER Plan Rhône 2015 - 2020

Le 30 octobre 2015, les partenaires du Plan Rhône dont l'État et les deux Régions membres du SYMADREM ont signé le nouveau CPIER 2015-2020 qui prévoyait la réalisation de 850 millions d'euros d'investissement, dont 191 M€ au bénéfice du SYMADREM sur les 259 M€ du volet inondation pour les opérations de :

- Création d'une digue entre Tarascon et Arles.
- Gestion et ressuyage des eaux déversées en rive gauche du Rhône.
- Sécurisation des digues du Grand Rhône Aval (Salin-de-Giraud et Port-Saint-Louis-du-Rhône).
- Renforcement et décorsetage limité des digues du Petit Rhône (première priorité).
- Rehausse des Sites-Industrialo-Portuaires et Fluviaux de Beaucaire et Tarascon.
- Traitement des points très sensibles repérés lors des études de dangers.
- Sécurisation du Plan de Gestion des Ouvrages en Périodes de Crues (troisième phase).

À cela s'ajoutent les travaux de ressuyage de la Camargue insulaire qui seront réalisés en partenariat avec le Parc Naturel Régional de Camargue et le Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales.

À ce jour, 72,1 M € ont été engagés, soit 38% du programme. En 2019, un montant de 22,4 M € sera demandé à nos financeurs. Ce montant correspondra aux travaux de gestion et ressuyage des eaux déversées en rive gauche, aux travaux de rehaussement du SIP de Beaucaire et du SIF de Tarascon, et à l'installation de limnigraphes, ce qui portera le taux d'engagement à 49% (57% en rive gauche et 11% en rive droite). En 2020, les demandes de financement concerneront les travaux sur Salin-de-Giraud et Port-Saint-Louis-du-Rhône, les digues du Petit Rhône, le ressuyage de la Camargue insulaire et le traitement des points très sensibles identifiés lors des études de dangers ; elles porteront le taux d'engagement à 100% à la fin du CPIER 2015-2020.

CPIER Plan Rhône 2007-2014 :  
Bilan global des engagements et paiements

	Total	Rive Gauche	Rive Droite
Engagement	139,5 M€ HT	75,2 M€ HT	64,3 M€ HT
Paieement	128,5 M€ HT	69,5 M€ HT	59,0 M€ HT

CPIER Plan Rhône 2015-2020 :  
Montants contractualisés et engagements

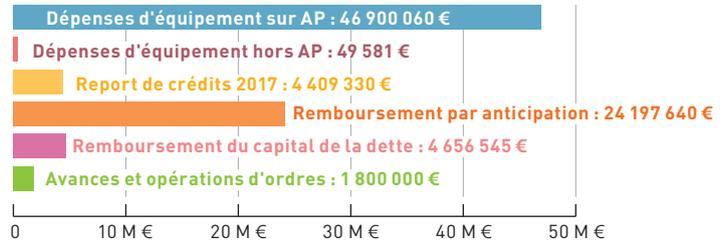
	Total	Rive Gauche	Rive Droite
Contractualisation	191 M€ HT	157,5 M€ HT	33,5 M€ HT
Engagement	72,1 M€ HT	68,6 M€ HT	3,5 M€ HT
Taux engagement au 31-12-18	38%	43%	10%

## INVESTISSEMENT : LITTORAL

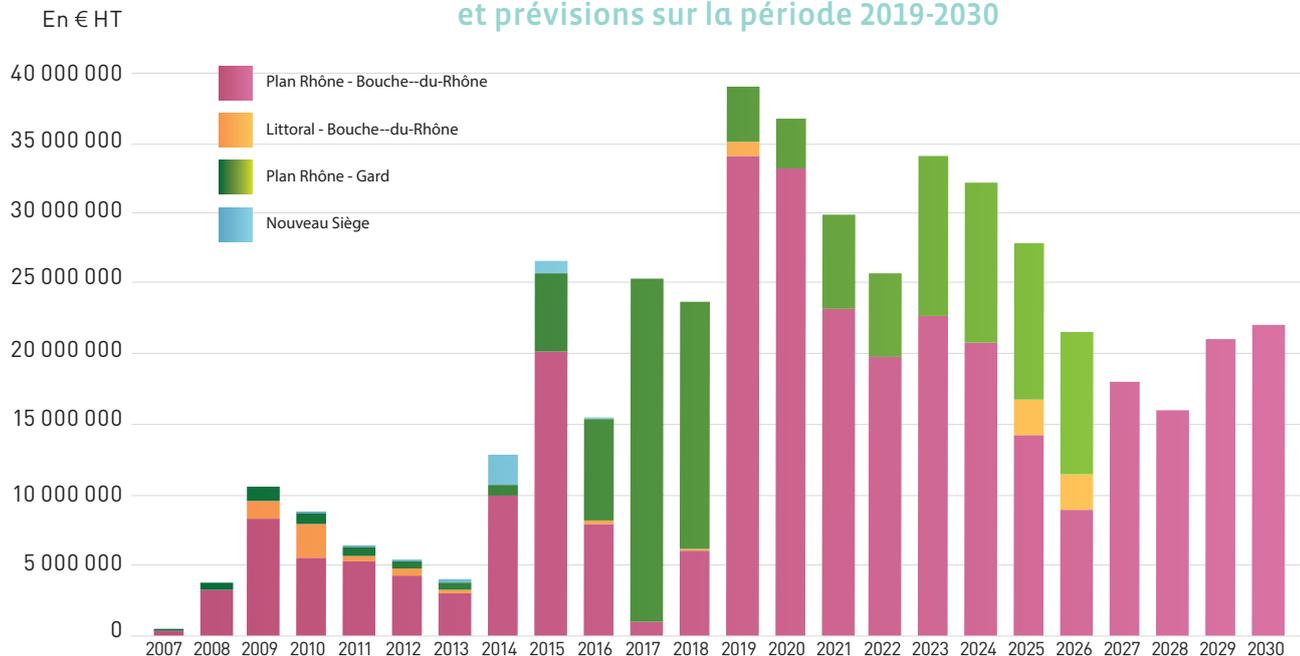
L'étude globale de l'ensemble des ouvrages maritimes gérés par le SYMADREM engagée en 2018 pour la réalisation d'un diagnostic approfondi est en cours d'achèvement. Au premier semestre 2019, les résultats seront présentés au Comité de Pilotage. Il s'ensuivra une étude d'avant-projet préalable à la définition d'une stratégie globale sur le littoral.

Pour cela, 46,9 M€ ont été ouverts en crédits de paiement au titre de l'année 2019.

## Investissement dépenses 2019



## Bilan des investissements réalisés sur la période 2008-2018 et prévisions sur la période 2019-2030



# SYNTHÈSE 2019

Le débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé le 27 février dernier a fixé le cadre d'intervention pour la préparation du budget 2019 du SYMADREM.

Les résultats du compte administratif de 2018 dégagent un excédent cumulé de 530 573 € en **section de fonctionnement**, dont 51 948 € relatifs à la participation 2018 du Conseil départemental du Gard qui seront affectés en section d'investissement, ainsi que 229 581 € pour financer divers investissements autofinancés par le SYMADREM.

Cette année, le financement du besoin de trésorerie sera assuré par des emprunts relais dont le montant est estimé à 22,5 M€ ainsi que par une ligne de trésorerie de 5 M€

**En section d'investissement**, le solde excédentaire de 5 742 253 € résulte d'un décalage

dans le temps entre prévisions et réalisation des travaux.

**La section de fonctionnement** reste stable, cela permet de maintenir les contributions des membres du SYMADREM qui représentent 82 % des recettes de la section de fonctionnement à hauteur de celle de 2018 hormis pour la dette propre d'Arles, du SIDR et du CD30.

**La section d'investissement** reprend les opérations reportées au titre des exercices précédents pour 4 409 000 € correspondant pour partie au solde des provisions pour travaux d'urgence, au solde des avances sur marchés publics budgétisés en 2018 et non réalisés ainsi qu'aux opérations nouvelles présentées lors du débat d'orientations budgétaires pour 46 900 060 €.

Budget 2019 répartition par section



Investissement **95 %**      Fonctionnement **5 %**

**Fonctionnement**  
**4 107 595 €**

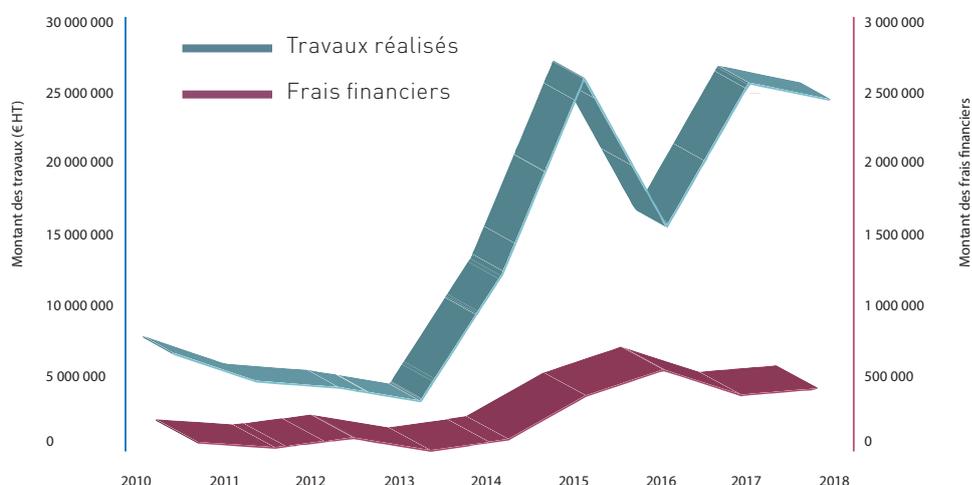
**Investissement**  
**83 013 156 €**



Les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement des participations des membres du SYMADREM ; cette participation représente 82 % des recettes de fonctionnement.

Les recettes d'investissement proviennent essentiellement des subventions, mais dans l'attente de les percevoir, le SYMADREM souscrit des emprunts à court terme pour faire face à ses besoins de trésorerie, ce qui génère des frais financiers. Ces derniers sont maîtrisés grâce au bon suivi de nos emprunts et de notre ligne de trésorerie auprès de nos partenaires financiers, ainsi que par les avances consenties par l'État, qui sont passées de 5% à 30% du montant de la subvention au démarrage des travaux.

## Évolution des frais financiers et du montant des travaux réalisés de 2010 à 2018



À noter : les documents budgétaires sont à disposition du public au siège et dans les collectivités membres

Directeur de la publication : Jean-Luc Masson - Rédacteur en chef : Jean-Pierre Gautier  
 Ont participé à ce numéro : Patricia Castillon, Thibaut Mallet, Séverine Chardés, Antoine Castagnet, Béatrice Cuniot  
 Photos : Symadrem - Imprimeur : Pure Impression - Réalisation : www.septlieux.com - ISSN : 2105 - 3324  
 Symadrem - 1182, chemin de Fourchon  
 VC 3313200 ARLES - Tél. 04 90 49 98 07 - Symadrem@Symadrem.fr - www.Symadrem.fr

### Nos partenaires :

